

## **BAREME TRANSACTIONS sur IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE DE L'AGENCE DILO89 IMMOBILIER**

*Les commissions (sauf stipulation contraire) sont à la charge du vendeur.*

TERRAINS	<b>commission forfaitaire de 3 000 €</b>
Fonds de commerces	<b>commission de 7 % du prix de vente</b>
Biens inférieurs à 60 000 €(sauf terrain)	<b>commission de 10 % du prix de vente</b>
Biens de 60 000 à 100 000 €	<b>commission de 8 % du prix de vente</b>
Biens de 100 001 à 150 000 €	<b>commission de 7 % du prix de vente</b>
au-delà de 150 001 €	<b>commission de 5 % du prix de vente</b>

### **CESSIONS DE PAS DE PORTE**

- 7 % du montant du pas de porte (commission minimale de 2.500 €T.T.C.)

### **LOCATION A USAGE D'HABITATION**

Les honoraires de visite de constitution du dossier, de rédaction de bail et d'état des lieux sont partagées par moitié entre le bailleur et le locataire  
Entremise / Négociation : Forfait de 30 € à la charge du bailleur.

Prestation de visite, constitution du dossier et rédaction du bail :  
honoraires de 3 €/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur  
honoraires de 3 €/ m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire

Établissement de l'état des lieux: honoraires de 1,50 €/m<sup>2</sup> de surface habitable  
à la charge du bailleur.  
honoraires de 1,50 €/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire

### **ESTIMATION de votre bien immobilier (non suivi d'un mandat de vente)**

- Facturation forfaitaire de 80,00 €T.T.C., sauf en cas d'accord préalable.

Conformément à l'article 34 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous par courrier à l'AGENCE DILO 7 place dilo 89600 SAINT FLORENTIN ou par mail à [agencedilo@orange.fr](mailto:agencedilo@orange.fr)

DILO89 IMMOBILIER SARL au capital de 10 000 €  
RCS AUXERRE siren 523 270 882 000 13 code APE 6831 Z  
Carte professionnelle n° 411 délivrée par la préfecture de l'YONNE  
Agence ne percevant pas de fonds - Pas de garantie financière.

Ce barème est applicable à compter du 01 avril 2017